Envoyé en préfecture le 19/09/2024
Reçu en préfecture le 19/09/2024
Publié le 20/09/2024
ID : 032-273200014-20240916-I_2024_004-DE

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU GERS
71 Rue Jeanne d'Albret
BP 60547
32021 AUCH CEDEX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

REUNION DU BUREAU
16 septembre 2024 à 09h30

Information n°2024_004

Membres convoqués : 7
Présents : 5
Absents Excusés ayant donné pouvoir : 2

Membres présents : Mmes et MM Bernard KSAZ, Président – Mme Charline DUMONT, Vice-Présidente, Conseillère Départementale – Mme Chantal DEJEAN-DUPEBE, Conseillère Départementale – Mme Patricia MARROCQ, Conseillère Départementale – Mme Christine BEYRIA, Personnalité Qualifiée élue local.

Absents excusés ayant donné pouvoir : M. Jacques JEAN-LOUIS, Représentant UDAF à Mme Charline DUMONT, Mme Marie-Laure AMIGUES, Représentante des locataires à Monsieur Bernard KSAZ.

Assistaient à la réunion : Mme Karine BOUSQUAIL, Directrice Générale de l'OPH32.
M. Stéphane BERAUD, Secrétaire de séance

OBJET : Information de réalisations d'emprunts

LE BUREAU par délégation du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat du Gers, après avoir entendu l'exposé de son Président ci-dessous énoncé :

Par la décision prise en Conseil d'Administration du 13 décembre 2022 – Décision N°2022_047_CA, la Direction Générale a délégation de pouvoir du Conseil d'Administration pour souscrire des emprunts à hauteur de 2 500 000 €, selon le décret 2022-706 du 26 avril 2022.

Aussi, la Direction Générale porte à la connaissance du Bureau la souscription des emprunts suivants :

- Réalisation d'un contrat de prêt PAM d'un montant de **115 500€** consenti par la caisse des dépôts et consignations pour le financement d'une opération de **Réhabilitation énergétique de 11 logements collectifs** situés à **MAUVEZIN "Quai de la Marine"**, le 13 mai 2024.
  Durée : 15 ans
  Taux : TLA -0.75%

- Réalisation d'un contrat de prêt PAM d'un montant total de 48 500€ consenti par la caisse des dépôts et de consignations pour le financement d'une opération de **Réhabilitation énergétique de 2 logements individuels** situés à AUCH "Boulevard Roquelaure", le 13 mai 2024.
  Durée : 15 ans
  Taux : TLA -0.75%

Sur le rapport de la Direction Générale, le Bureau, à l'unanimité, prend acte.

FAIT ET DELIBERE A AUCH, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU GERS – DEPARTEMENT DU GERS

Bernard KSAZ

Pour : 7
Abstention : 0
Contre :